

Exposition de l'association des artistes suisses à Paris

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - (1921)

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3. Rapport du Trésorier ;
4. Rapport des Commissaires des comptes ;
5. Nomination d'Administrateurs ;
6. Nomination des Commissaires des comptes ;
7. Divers.

Le même jour aura lieu, à l'Hôtel Continental, à 19 h. 30, un banquet dont le Président d'honneur de la Chambre, M. Alphonse DUNANT, ministre de Suisse en France, a bien voulu accepter la présidence.

Diverses personnalités éminentes, Suisses et Françaises, ont également été conviées.

Le prix de la carte de banquet est de 50 fr.

Les membres de la Chambre, qui désiraient faire inviter, à leurs frais, des personnalités du commerce et de l'industrie, voudront bien s'adresser pour cela au Secrétariat général.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction a procédé aux admissions suivantes :

Membres effectifs :

- MM. Armand BARBEZAT ET C^o, horlogerie en gros, 54, boulevard Sébastopol, Paris ;
- L.-A. BOLOMEY, transitaire, 47, rue Sainte-Pauline, Marseille ;
- Clément BLANCHOU, hôtelier, City-Hôtel, 21, Cours de Verdun, Lyon ;
- Albert BUCHER, ingénieur, 225, quai Aulagnier, Asnières ;
- Alfred DOEHNER, électricien, 1, rue du Jeune-Anacharsis, Marseille ;
- Adolphe EHRBAR, représentant de la Maison Ch. Boesch et C^{ie}, de Saint-Gall, 34, rue du Sentier, Paris ;
- Eugène GIGANDET, ancien négociant, 35, rue Dragon, Marseille ;
- Henri GLARNER, administrateur-directeur du Comptoir Général de Commission, 5, place de la Bourse, Marseille ;
- Albert HEDINGER, négociant en bois, 5, boulevard Gazzino, Marseille ;
- Georges LUY, transitaire, directeur de la maison Danzas et C^{ie}, à Modane ;
- Rodolphe NUSSBAUMER, Imprimerie Franco-Suisse, 19, rue Rivet ; 26-28, rue de Flesselles, Lyon ;

Willie RESCH, sous-directeur de la maison Danzas et C^{ie}, 18, rue Lafont, Lyon ;

SIGG ET C^{ie}, fabricants d'huile d'olives, 46, Cours Gouffe, Marseille.

SECTION DU SUD-EST

Le 16 mars a été constituée, à Marseille, sous la présidence d'honneur de M. Paul LEUBA, consul de Suisse, une *Section du Sud-Est* de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Cette Section comprend les quatorze départements suivants :

Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Lozère, Aveyron, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales, Corse.

Le Comité, de neuf membres, qui a été constitué, se réunira incessamment pour arrêter son organisation intérieure. Ont été appelées à en faire partie les personnes suivantes :

MM. James WESSEL, directeur du Crédit Commercial de France, 296, rue Paradis. (Banques.)

Albert HEDINGER, négociant en bois, 5, boulevard Gazzino. (Bois.)

Henry SIGG, directeur commercial de la Brasserie et Malterie « Le Phénix », 16, rue de l'Arbre. (Brasserie.)

Emile BIEDERMANN, négociant, 5, rue Colbert. (Cuirs et Peaux.)

Louis LUSCHER, négociant, 12, rue Breteuil. (Exportation.)

Henri BRACK, directeur de la S. A. des Etablissements Verminck, Traverse Chanot. (Huiles et Savons.)

Louis BOVET, négociant, 6, place Sadi-Carnot. (Importation.)

Georges ANGST, concessionnaire pour la France de la Société Suisse pour la construction de locomotives et machines à Winterthur, 175, rue Paradis. (Machines.)

GÉTAZ, directeur de « Vélocitas », S.A., 36, rue de Forbin. (Transports.)

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION DES ARTISTES SUISSES A PARIS

Le Comité de direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a été heureux de

pouvoir mettre ses salons à la disposition de l'Association des Artistes Suisses à Paris, pour son exposition annuelle, qui a été inaugurée le samedi 9 avril 1921, à 14 heures, en présence de M. DUNANT, ministre de Suisse.

L'exposition sera ouverte, tous les jours, de 10 à 18 heures, jusqu'au lundi 18 avril.

FOIRE D'ÉCHANTILLONS A BALE

Du 16 au 26 avril aura lieu, à Bâle, la V^e Foire Suisse d'Echantillons, qui comprendra toutes les variétés de la production suisse, à l'exception de l'agriculture. La foire d'échantillons a un caractère nettement national ; seules seront admises les maisons suisses qui exposeront des produits fabriqués en Suisse. Des commissions de contrôle spéciales vérifieront l'origine des marchandises exposées. Grâce à l'importante participation des maisons suisses de toutes branches, la foire d'échantillons offre une image complète de la production économique et industrielle de la Suisse. Cette entreprise n'a pas cessé de se développer au cours de ses cinq années d'existence, ce qui s'est traduit notamment par la participation toujours croissante des exposants et des acheteurs. Malgré la crise économique qui sévit en Suisse on peut prévoir que cette année aussi, la foire d'échantillons remplira pleinement sa mission. On s'est efforcé, avec une attention toute particulière, de ne faire participer à la foire que des maisons en mesure d'effectuer rapidement et ponctuellement leurs livraisons. On s'est appliqué également à n'exposer à la foire d'échantillons que des produits de première qualité qui, par une fabrication soignée et par la sélection des matières premières, sont capables de soutenir la concurrence internationale. En outre, la foire suisse se distingue par ses prix qui sont conformes aux conditions actuelles du marché mondial. L'industrie suisse a fait, ces derniers temps, un sérieux effort pour mettre le coût de ses produits en harmonie avec les contingences nouvelles. La foire d'échantillons attend une nombreuse clientèle étrangère, car elle offre, pour toutes transactions, les possibilités les plus favorables et répond largement au besoin qui se fait sentir d'informations exactes et précises. On compte en particulier sur une grande affluence de visiteurs français, car les relations ferroviaires entre

Bâle — point terminus du réseau d'Alsace-Lorraine — et les centres économiques français sont devenues excellentes. Des facilités spéciales sont prévues en faveur des acheteurs étrangers qui pourront obtenir des consulats de Suisse tous renseignements détaillés.

La Chambre de Commerce Suisse en France, 61, avenue Victor-Emmanuel-III, se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements complémentaires ; elle remettra gratuitement, à ceux qui lui en feront la demande, des cartes d'acheteurs.

Le Comité de la Foire nous communique, d'autre part, ce qui suit :

Le succès obtenu par les *journées consacrées aux Suisses à l'Étranger*, lors des trois dernières Foires Suisses d'Echantillons, à Bâle, a engagé la Direction de la Foire à organiser, cette fois, en collaboration avec la Nouvelle Société Helvétique, le lundi 18 avril prochain, au Café Spitz, à 16 h. 30, une quatrième journée consacrée à nos compatriotes du dehors.

Le programme comporte deux conférences : une de M. le D^r C. BENZIGER, chef du Service consulaire, à Berne, ayant pour titre : *Réforme du Service consulaire et Emigration* ; l'autre, de M. Robert DE TRAZ, directeur du Secrétariat des Suisses à l'Étranger de la Nouvelle Société Helvétique, à Genève, intitulée : *Les devoirs de la Suisse envers ses colonies*. Ces deux conférences, qui traiteront des sujets brûlants d'actualité, seront suivies d'une discussion générale.

De nombreuses participations sont déjà assurées, soit du pays, soit de l'extérieur ; elles contribueront à faire, de cette assemblée annuelle, une manifestation imposante en l'honneur de nos compatriotes à l'étranger. On peut espérer qu'elle contribuera à resserrer les liens qui nous unissent aux Suisses vivant à l'étranger.

À l'issue des conférences, un simple souper réunira tous les participants.

La Direction de la Foire Suisse d'Echantillons, à Bâle, et le Secrétariat des Suisses à l'Étranger de la Nouvelle Société Helvétique, 14, rue du Mont-Blanc, Genève, fourniront aux intéressés tous les détails complémentaires qu'ils pourraient désirer sur cette réunion publique à laquelle tous les Suisses sont conviés.